



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce électronique

Question écrite n° 131657

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur le problème de la fraude à la carte bancaire sur internet. Alors que 5 % des transactions financières nationales sont effectués sur internet, il est inquiétant de constater qu'elles représentent 33 % de la fraude. Ainsi, en 2010, la fraude au paiement par carte sur internet aurait représenté 120,1 millions d'euros soit un tiers de la fraude totale à la carte bancaire. Face à cette évolution préoccupante, elle lui demande de lui indiquer les dispositions que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour protéger les consommateurs contre ce type de fraude, rappelant que ces derniers en supportaient majoritairement le coût.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131657

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2659

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)